

Chief Review Services Chef - Service d'examen

CRS GCS Ex

Revu par le CS Ex conformément à la Loi sur l'accès à l'information (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS.

Vérification du contrat de soutien en service des petits navires de guerre et des navires auxiliaires

Janvier 2010

7050-44 (CS Ex)









Rapport final – Janvier 2010

Mise en garde

La présente vérification ne vise pas à évaluer le rendement des entrepreneurs; il s'agit plutôt d'une appréciation interne des processus et pratiques en vigueur au sein de l'organisation du Sous-ministre adjoint (Matériels).

La vérification représente un niveau élevé d'assurance.

Table des matières

Acronymes et abréviations	i
Synopsis	iii
Sommaire des résultats	iv
Introduction	1
Contexte Objectif Portée Méthodologie Critères de vérification	2 2 2
Constatations et recommandations	3
Surveillance de l'optimisation des ressources Attestation des paiements Gestion du matériel Efficience de la gestion des tâches Rapports du fournisseur Gestion des risques	6 10 12
Annexe A – Plan d'action de la direction	A-1
Annexe B – Critères de vérification	R-1

Acronymes et abréviations

A Appro Agent d'approvisionnement

AC Responsabilisation
AF Année financière

BPR Bureau de première responsabilité

C Port (H) Capitaine de port (Halifax)
CFS Services axés sur les citoyens

COC Convention d'offre à commandes

CS Ex Chef – Service d'examen

CSES Contrat de soutien en service

D Contr GM Directeur – Contrôle (Groupe des matériels)

D Gest CN Directeur – Gestion des classes de navire (Petits navires de

(PNG N Aux) guerre et navires auxiliaires)

DD Description des données

DO Mar Directeur – Obtention (Marine)

DP Demande de propositions

DSN Directeur – Soutien aux navires

ECRP Évaluation de la complexité et des risques des projets

FC Forces canadiennes

FGM Frais de gestion mensuels

GOM Groupe d'opérations maritimes

GPEM Gestion du programme d'équipement maritime

GVA Gestion de la valeur acquise

IRC Indice rendement-coûts

MC Maintenance corrective

MDN Ministère de la Défense nationale

MP Maintenance préventive

NA Navire auxiliaire

NDC Navire de défense côtière PGR Plan de gestion des risques

PMBOK Référentiel des connaissances en gestion de projet

PNGNA Petits navires de guerre et navires auxiliaires

Rapport final – Janvier 2010

PPL Personnes

PSV Valeurs de la fonction publique

RDA Responsable des demandes d'achat

RM Gestion des risques

RP Résultats et rendement

RT Responsable technique

RTD Responsable technique délégué

SDE Stocks détenus par l'entrepreneur

SES Soutien en service

SIG Système d'information de gestion

SMA(Mat) Sous-ministre adjoint (Matériels)

ST Gérance

SVC Services de vérification Canada

TPSGC Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Synopsis

Dans le cadre des efforts déployés afin d'améliorer les pratiques ministérielles de gestion des contrats, le Chef – Service d'examen (CS Ex) a analysé 15 000 contrats actifs en vue de déterminer ceux qui bénéficieraient d'un examen plus approfondi. Le Contrat de soutien en service (CSES) des petits navires de guerre et des navires auxiliaires (PNGNA) était l'un d'eux. Comme ce contrat représente à peine plus de 1 p. 100 de la valeur totale des contrats de services, les pratiques de gestion s'y rapportant ne peuvent pas être considérées comme représentatives des pratiques contractuelles du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC).

Le contrat initial visait à fournir un soutien en service (SES) à 12 navires de défense côtière (NDC), et l'on prévoyait accroître sa portée en ajoutant 32 navires auxiliaires (NA). Les services assurés par le fournisseur comprennent la gestion de projet, la maintenance, l'ingénierie des systèmes, la logistique, la documentation et le soutien en matière d'inspection. La vérification a soulevé des questions qui seront utiles à la planification et à la négociation du contrat subséquent qui sera attribué en 2010.

Nous avons relevé plusieurs domaines où des améliorations pourraient être apportées à la gestion future de ce contrat. Par exemple, pour réduire les coûts au minimum, le MDN En outre, il prendra désormais des mesures soucieuses du risque afin de réduire le risque d'augmentation des coûts et de renforcer le processus d'approbation des paiements. La mise en œuvre de ces mesures permettra de limiter les coûts le plus possible. Les plans d'action de la direction répondant aux recommandations des vérificateurs sont valables, et le Comité ministériel de vérification a confiance qu'ils donneront lieu aux améliorations requises pour le reste du contrat et le contrat subséquent. Par ailleurs, le Ministère surveillera les progrès réalisés en vue de mettre en œuvre les plans d'action de la direction et entreprendra un suivi le cas échéant.

¹ CS Ex – Analyse des risques liés aux contrats de fonctionnement et d'entretien, avril 2007. http://www.crs-csex.forces.gc.ca/reports-rapports/2007/113P0714-fra.asp.

Sommaire des résultats

Le CS Ex a analysé² 15 000 contrats actifs afin de déterminer ceux qui justifieraient un examen plus approfondi. Les résultats de l'analyse ont indiqué que le CSES des PNGNA était l'un d'eux.

Comme ce contrat représente à peine plus de 1 p. 100 de la valeur totale des contrats de services du MDN, les observations et les résultats de la vérification ne peuvent pas être considérés comme représentatifs des pratiques contractuelles du MDN et des FC. Certaines recommandations formulées dans le présent rapport seront utiles à la gestion du CSES subséquent des PNGNA.

Le contrat initial d'une durée de quatre ans a été attribué en juin 2002 afin de fournir un SES à 12 NDC. Il était assorti d'options pour quatre

Évaluation globale

- La mise en œuvre de processus additionnels de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle interne pourrait améliorer l'administration du contrat lié aux PNGNA.
- Il faudrait exiger davantage d'information du fournisseur pour étayer les paiements et surveiller le rendement.

périodes supplémentaires d'un an visant à le prolonger jusqu'en 2010, ce qui représentait une valeur totale de 239 M\$³. Comme prévu, on a élargi la portée du contrat afin d'inclure 32 NA, pour un total de 44 navires⁴.

Constatations et recommandations

Surveillance de l'optimisation des ressources

Même																																							
effectu																																							
L'équi	ne o	1.	,		•	1																																	t
constat																																							
constat	té																																						
	té 		 			 																			 					 									

² Ibid

³ Tous les chiffres figurant dans le rapport excluent les taxes.

⁴ La demande de propositions (DP) ayant trait au contrat prévoyait effectivement une augmentation de la portée.

portée.

⁵ Les FGM couvrent les services de gestion de projet de l'entrepreneur principal qui sont assurés par environ | | | | | | | | | |

Revu par le CS Ex conformément à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS. Vérification du contrat de soutien en service des						
petits navires de guerre et des navires auxiliaires Rapport final – Janvier 2010						
Il est recommandé qu'une demande de vérification des FGM soit présentée						
conformément au contrat. Pour le CSES subséquent des PNGNA,						
Attestation des paiements						
Il est recommandé que						
Gestion du matériel						
Il est possible d'améliorer la surveillance des stocks du MDN détenus par l'entrepreneur ayant une valeur déclarée de près Bien que le fournisseur soit tenu de communiquer au MDN toutes les transactions importantes tous les six mois, le contrat						
Il est recommandé que la surveillance des SDE soit améliorée et que la valeur des stocks soit déclarée dans les états financiers du MDN.						
Efficience de la gestion des tâches						
On pourrait accroître l'efficience de la gestion des tâches en appliquant des modalités de paiement à prix ferme pour la maintenance préventive (MP), en établissant des seuils						

On pourrait accroître l'efficience de la gestion des tâches en appliquant des modalités de paiement à prix ferme pour la maintenance préventive (MP), en établissant des seuils d'approbation fondée sur les risques et en augmentant le personnel. À l'heure actuelle, le MDN approuve près de | | | | | tâches de MP chaque année pour la classe des NDC, et bon nombre d'entre elles sont | | | | | | | | | | | | Pour accélérer le processus d'approbation des tâches, on pourrait hausser les seuils d'approbation fondée sur les risques au niveau du

petits navires de guerre et des navires auxiliaires Rapport final – Janvier 2010

responsable technique délégué (RTD) ou du responsable technique (RT), ce qui permettrait de soumettre les tâches de grande valeur à un examen plus attentif que dans le cas des tâches de faible valeur. Il serait possible de rationaliser davantage le processus d'approbation en appliquant un prix ferme négocié aux travaux de MP en fonction des données antérieures sur les coûts.

Aux fins du contrat subséquent, il est recommandé d'envisager un prix fixe pour la MP lorsque les coûts antérieurs sont connus et que le meilleur rapport qualité-prix est assuré dans les
Rapports du fournisseur
Il est recommandé que,

Nota : Une liste plus détaillée des recommandations du CS Ex et des réponses de la direction figure à l'annexe A – Plan d'action de la direction.

Introduction

Contexte

En 2007, le CS Ex a analysé 15 000 contrats afin de déterminer les contrats de fonctionnement et d'entretien qui pouvaient justifier un examen plus approfondi. Le CSES des PNGNA est l'un des quatre contrats retenus.



Figure 1. Navire de défense côtière. Ces navires permettent à la Marine d'effectuer des missions de surveillance côtière.

Le contrat initial d'une durée de quatre ans et d'une valeur de 70 M\$ a été attribué en juin 2002 afin de fournir un SES à 12 NDC (voir la figure 1). Les services assurés par le fournisseur comprennent la gestion de projet, la maintenance, l'ingénierie des systèmes, la logistique, la documentation et le soutien en matière d'inspection. Au moment de l'attribution du contrat initial, on prévoyait que sa portée serait accrue afin d'inclure en tout 44 navires, dont 8 navires-écoles de patrouille, 11 remorqueurs, 6 barges et 7 autres bâtiments. Le contrat initial comportait quatre années d'option (d'une valeur de 169 M\$ avec l'augmentation de la portée) qui ont été exercées, prolongeant ainsi le contrat jusqu'en mars 2010.

Objectif

La présente vérification visait à évaluer la pertinence des processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle mis en place pour administrer le CSES des PNGNA.

Portée

- Gestion du CSES actuel des PNGNA;
- Planification du CSES subséquent des PNGNA;
- Dépenses totalisant | | | | | jusqu'en avril 2009.

Les ||||||| n'étaient pas visés par la vérification.

Méthodologie

- Analyse des données Système de comptabilité financière et de gestion et Système d'information de gestion (SIG) des PNGNA;
- Visites sur place : utilisateurs finals à Esquimalt et Halifax;
- Examen des documents contractuels, des approbations de tâches et des rapports du fournisseur;
- Échantillon de demandes de paiement partiel totalisant 55 M\$;
- Entrevues avec le personnel clé du Directeur Soutien aux navires (DSN), du Directeur – Obtention (Marine) (DO Mar) et du Directeur – Contrôle (Groupe des matériels) (D Contr GM).

Critères de vérification

Les critères de vérification et les évaluations sont présentés à l'annexe B.

Constatations et recommandations

Surveillance de l'optimisation des ressources

Il faudrait mettre en œuvre d'autres mesures pour accroître la surveillance des frais de gestion et des tâches de maintenance du projet.

Contrôle des FGM Le contrat permet au fournisseur d'exiger des Pratiques exemplaires observées FGM pour les services de gestion du projet. | | | | Un certain nombre de modalités contractuelles offraient une plus grande assurance de l'optimisation des ressources: preuve requise au sujet des offres de prix des sous-traitants; prix plafond pour les tâches; paiement effectué seulement lors de l'acceptation de la tâche. Pour que les frais soient raisonnables, le contrat exigeait que les FGM des quatre séries de NA ajoutées au contrat soient vérifiés en ce qui a trait à l'existence de bénéfices excédentaires et de surfacturations. Tâches de maintenance Si une COC existait entre un sous-traitant et l'entrepreneur principal, |||||||||||||||| 6

petits havires de guerre et des havires auxiliaires Rapport filiai – Jahvier 2010
Modifications de tâches
Malgré l'existence d'une documentation détaillée pour justifier chaque
modification de tâche, il serait utile à un niveau global de pouvoir

Rapport entre les coûts de maintenance préventive et les coûts de maintenance corrective

Une analyse des travaux de maintenance du CSES exécutés au cours d'une période de quatre ans a montré qu'il existait un rapport entre la MP et la maintenance corrective (MC). Nous avons constaté que lorsque les coûts de MP augmentaient durant une année donnée, les coûts de MC diminuaient 1'année suivante, et vice-versa. Par conséquent, en investissant dans la MP, le MDN pourrait réduire l'ensemble des coûts de maintenance à long terme.

Nous encourageons la direction à examiner pourquoi la croissance annuelle des coûts de la flotte de NDC s'est chiffrée à 5,3 p. 100 au cours des dix dernières années. Selon le modèle économique historique, la hausse moyenne des coûts de maintenance des navires s'établit à 1,48 p. 100.

Hausse des coûts des travaux périodiques

Pour la flotte de NDC,					
Afin de contrôler la hausse des coûts, le					
Directeur – Gestion des classes de navire (Petits navires de guerre et navires auxiliaires)					
(D Gest CN (PNG N Aux)) devrait envisager de négocier un prix fixe pour les tâches					
dont les coûts antérieurs offrent une base de référence suffisante.					

⁹ Manuel des coûts standard du MDN – années financières (AF) 1999-2000 à 2008-2009. La hausse annuelle initiale était de 7,3 p. 100 et a été réduite de 2 p. 100 dans le cas des augmentations annuelles des taux de main-d'œuvre stipulées dans le contrat.

Revu par le CS Ex conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS. Vérification du contrat de soutien en service des

petits navires de guerre et des navires auxiliaires Rapport final – Janvier 2010

Recommandation	l			
Il est recommandé	que			ШШШШШ
			En	ce qui touche le
contrat subséquent	t, il faudrait dem	nander à l'autorité d	contractante de résou	dre la question
BPR : DO Mar				

Attestation des paiements

Des documents justificatifs additionnels aideront à mieux étayer les coûts réels, les heures de travail et la réception des livrables.

Documents justificatifs Frais liés aux tâches **Ouantité (%)** Valeur (M\$) Supérieurs au plafond Égaux au plafond Inférieurs au plafond augmentations du prix plafond ont été autorisées par le MDN. Bien que la longue durée du contrat permette au fournisseur d'établir des estimations plus justificatifs qui détaillent le coût réel permettra au MDN de s'assurer que les montants facturés sont conformes aux modalités de paiement du contrat. Par exemple, le Ministère pourra mieux garantir que: |||||||||||||; Réception des livrables Des améliorations ont eu lieu concernant l'attestation par le RT de la réception des

TV

¹⁰ Les documents justificatifs du fournisseur étaient disponibles sur demande à son bureau de la région de la capitale nationale.

¹¹ D'après l'analyse d'un échantillon de 80 tâches | | | | | | | | | | | | | | |

Revu par le CS Ex conformément à la Loi sur l'accès à l'information (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS. Vérification du contrat de soutien en service des Rapport final – Janvier 2010

petits navires de guerre et des navires auxiliaires

Le chef mécanicien est responsable de s'assurer que tout le travail est exécuté de manière satisfaisante avant la signature du RTD.
Recommandation
Il est recommandé que les documents justificatifs des sous-traitants soient soumis à un échantillonnage axé sur les risques pour garantir que les

Gestion du matériel	
	_
Surveillance des stocks détenus par l'entrepreneur	
Au moment de la vérification,	
definitee entre le responsable des demandes d'achat (RDA) et le R1.	
Efficacité de la gestion des stocks assurée par le fournisseur	
Bien que le contrat renferme des clauses visant à assurer convenablement la protection du matériel de l'État, comme l'indique le manuel de logistique du fournisseur, les mesures suivantes, si elles sont mises en œuvre,	u
•	
•	
•	
•	

 $^{^{12}}$ Une estimation a été établie à l'aide du prix unitaire médian connu, qui a été appliqué aux articles sans

petits navires de guerre et des navires auxiliaires

Rapport final – Janvier 2010

Recommandation

Il est recommandé que la surveillance des SDE soit améliorée et que la valeur des stocks soit déclarée dans les états financiers du MDN.

BPR: D Gest CN (PNG N Aux) de concert avec le DO Mar

Efficience de la gestion des tâches

On pourrait accroître l'efficience 14 de la gestion des tâches en appliquant des modalités de paigment à prix forme pour le MP, en établissent des souils d'approbation des tâches

de paiement à prix ferme pour la MP, en établis fondée sur les risques et en augmentant le perso	± ±
Maintenance préventive à prix fixe	
tâches de MP, on pourrait regrouper les routines un programme à prix fixe dont l'entrepreneur en RTD du MDN veilleraient à ce que la MP soit es	SES assurerait la gestion, tandis que les
Seuils d'approbation des tâches	
Il est possible de réaliser des gains d'efficience drisques pour approuver les tâches. À l'heure actud'approbation de par tâche. Les tâches approbation additionnelle du RT et du RDA du l'approbation additionnelle du RT et du RT	uelle, le RTD dispose d'un seuil de plus de exigent une
 Le fait de porter le seuil du RTD du MDN à ne réduirait que de 14 p. 100 la visibilité des dépenses pour le RT, le RDA et TPSGC, mais réduirait de le nombre réel de tâches à examiner 16. De même, en laissant le seuil du RTD à mais en portant celui du RT du MDN à , on réduirait de 	Volume annuel actuel du MDN: Tâches: Volume annuel actuel de TPSGC: Tâches: prouver par TPSGC mais seulement de
14 L'efficience désigne la capacité de produire ou de fonct Sawyer's Internal Auditing, 5e édition. 15	

dépenses contractuelles. Par conséquent, le seuil actuel du RTD restera inchangé.

Augmentation du personnel

Si les seuils d'approbation des RTD étaient accrus et que les modalités de paiement des tâches de MP étaient rationalisées, la charge de travail pourrait augmenter sur les deux côtes 17. Cela pourrait avoir un effet sur le actuel
Recommandation

¹⁷ Des gains d'efficience sur le plan de la gestion réduiraient le nombre d'approbations de tâches de MP, mais les RTD doivent avoir assez de personnel pour confirmer que le travail est accompli.

Rapports du fournisseur

Des mesures additionnelles aideront à accroître la surveillance du rendement du fournisseur et feront en sorte que le contenu de ses rapports soit précisé par le MDN et respecté.

Information pour appuyer	la prise de décision
	algré un objectif contractuel stipulant que chaque navire té opérationnelle précisée dans le dossier connexe,
Mesure de rendement	Objectif de rendement
comparativement aux grand permettront au MDN de ten	vail relatives aux PNGNA soient relativement courtes s navires de guerre, des exigences mesurables et pertinentes ir le fournisseur responsable de la prestation des services. Les ire en matière de disponibilité et d'ordonnancement du travail
(GVA), qui constitue l'une (gestion de projet (PMBOK) prix plafond moyen de réguliers sur le coût et le cal MDN de mesurer le rendem	quise. Le MDN progresse vers la gestion de la valeur acquise des pratiques exemplaires du Référentiel des connaissances en . Pour surveiller les principales tâches de carénage ayant un chacune, il serait avantageux d'obtenir des rapports lendrier en fonction de la GVA. Cette dernière permettrait au lent du fournisseur par rapport aux objectifs établis lendrier, de la portée ou du coût. Par exemple, l'indice

rendement-coûts (IRC) ¹⁹ de la GVA signale les cas où les coûts réels sont inférieurs au prix plafond de la tâche. L'IRC est un indicateur important dans le cas d'un contrat de carénage à fournisseur exclusif qui peut donner lieu à des bénéfices excédentaires.
Modèles de rapport.
Rapports non conformes
Surveillance du calendrier. La consignation des dates de début réelles aiderait à surveiller les retards dans le calendrier et augmenterait la responsabilisation de l'entrepreneur. Le RTD doit consigner ces dates afin de comparer la durée estimative des tâches et leur durée réelle. En cas de retard, le contrat prévoit des contreparties du fournisseur sous forme de rajustements du prix, de la garantie, de la quantité et/ou des services.
Système de suivi de la garantie. Selon le SIG précisé dans le contrat, un système de
contrôle des coûts doit pouvoir déterminer la période de garantie et les questions
pertinentes par classe, navire, système, côte, modification technique et tâche ²⁰ .

¹⁹ IRC = le coût budgété des travaux effectués divisé par le coût réel de ces travaux.

²⁰ Énoncé des travaux du contrat, 2.12.6 Système de contrôle des coûts.

Revu par le CS Ex conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS. Vérification du contrat de soutien en service des

petits navires de guerre et des navires auxiliaires Rapport final – Janvier 2010

Recommandation			
Il est recommandé	que,		
	1111111111111		
BPR : D Gest CN	(PNG N Aux)	

Gestion des risques

La détermination et la gestion des risques pourraient être améliorées en prévision du contrat subséquent.

Plan de gestion des risques

La formulation d'un plan de gestion des risques (PGR) du MDN conforme à la politique de gestion intégrée des risques du Ministère, avant l'attribution du contrat subséquent, renforcerait la gestion des risques à l'égard de ce contrat. Un PGR fournirait la méthode précise pour gérer le risque associé aux futures obligations contractuelles relatives aux PNGNA.

Dans la DP du contrat subséquent, le MDN devrait aussi exiger que le fournisseur dresse un PGR spécifique intégrant les pratiques exemplaires indiquées dans le PMBOK.

Clause de résolution des différends

Une clause de résolution des différends renforcerait le contrat subséquent en fournissant des directives sur la façon de traiter les différends contractuels. Le contrat en vigueur ne renferme aucune clause de ce genre.

Recommandation

Il est recommandé qu'un PGR du MDN soit élaboré pour le contrat subséquent.

BPR: D Gest CN (PNG N Aux) de concert avec le DO Mar

Annexe A - Plan d'action de la direction

Surveillance de l'optimisation des ressources

Re	commandation du CS Ex
1.	Il est recommandé que
M	esure de la direction
aux	SGC a récemment passé beaucoup de temps avec l'entrepreneur en SES à examiner les FGM applicables diverses séries de navires ajoutées aux 12 NDC initiaux dans le cadre du contrat.
	R: DO Mar te cible: Décembre 2010
Αt	testation des paiements
Re	ecommandation du CS Ex
2.	II est recommandé que les
M	esure de la direction
dev ger risc 	responsable de la GPEM est d'accord pour dire que des examens d'échantillons axés sur les risques raient avoir lieu à intervalles plus réguliers. Cela dit, depuis la vérification, au moins six examens de ce are ont été effectués et aucune observation ou préoccupation majeure n'a été formulée. Pour atténuer les ques davantage,
	R: DO Mar te cible: Décembre 2010

Annexe A

Gestion du matériel

Recommandation du CS Ex

3. Il est recommandé que la surveillance des SDE soit améliorée et que la valeur des stocks soit déclarée dans les états financiers du MDN.

Mesure de la direction

Des rapports sur les SDE n'étaient pas exigés lorsque le contrat en vigueur a été signé. Néanmoins, l'entrepreneur vérifie régulièrement tous les stocks de l'État, et ce rapport est mis à la disposition du RT et de l'A Appro. Des rapports officiels par le biais du D Contr GM feront partie du nouveau contrat des PNGNA III. Il convient de noter que
BPR : D Gest CN (PNG N Aux) de concert avec le DO Mar Date cible: Décembre 2010
Efficience de la gestion des tâches
Recommandation du CS Ex
4.
Mesure de la direction
BPR : DO Mar en consultation avec le D Gest CN (PNG N Aux) Date cible : Décembre 2010
Rapports du fournisseur
Recommandation du CS Ex
5. Il est recommandé que,
Mesure de la direction
L'adoption de
BPR : D Gest CN (PNG N Aux)

Date cible : Décembre 2010

Annexe A

Gestion des risques

Recommandation du CS Ex

6. Il est recommandé qu'un PGR du MDN soit élaboré pour le contrat subséquent.

Mesure de la direction

Un PGR visant à traiter les risques sera élaboré avant l'adjudication du prochain contrat. De plus, le nouvel entrepreneur des PNGNA III devra produire et tenir à jour un PGR lié aux travaux à effectuer en vertu du contrat. Il devra également inclure dans le rapport mensuel un registre des risques pour les travaux en cours.

BPR: D Gest CN (PNG N Aux) de concert avec le DO Mar

Date cible: Mai 2010

Annexe B - Critères de vérification

Objectif Évaluer la pertinence des processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle mis en place pour administrer le CSES des PNGNA. Évaluation des critères Niveau 1 (Satisfaisant); niveau 2 (A besoin d'améliorations mineures); niveau 3 (A besoin d'améliorations modérées); niveau 4 (A besoin de grandes améliorations); niveau 5 (Insatisfaisant). **Risques** 1. Critère. Les risques sont cernés et bien gérés, et il existe notamment des clauses d'atténuation appropriées dans les contrats ainsi qu'un équilibre des contrôles qui appuient les valeurs et l'éthique (²¹ Contrôles de gestion fondamentaux : RM1 – RM8 et PSV1 – PSV5). Gouvernance 2. Critère. Les rôles et responsabilités du personnel de gestion du contrat sont clairs, communiqués et compris, et ils sont adéquats pour surveiller le contrat de même que la taille et la formation du personnel (Contrôles de gestion fondamentaux : AC1 – AC4, PPL2 et PPL4). 3. Critère. L'information pour la prise de décision est fiable et des stratégies utiles de présentation des rapports sont en place (Contrôles de gestion fondamentaux : ST18, ST20, RP3 et CFS4).

²¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Contrôle de gestion fondamentaux – Ébauche 10, 5 juillet 2006.

Annexe B

Contrôle

4.	Critère. La gestion financière est conforme à la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> et à la Politique des marchés du Conseil du Trésor, MDN (Contrôles de gestion fondamentaux : ST7, ST10, ST12 et ST13).			
	Évaluation.			
5.	Critère. Les biens sont protégés/comptabilisés et gérés de manière efficiente (Contrôles de gestion fondamentaux : ST9, ST11 et ST14).			
	Évaluation.			
6.	Critère. Une surveillance est exercée sur la gestion du contrat afin d'optimiser les ressources en ce qui concerne les modalités contractuelles, la transmission des conditions aux sous-traitants et la satisfaction des besoins opérationnels (Contrôles de gestion fondamentaux : RP2, G5, G6, ST1 et ST22).			
	Évaluation.			